

REUNION DU SECTEUR SOCIETE 05/23**Compte-rendu n° 05/23 du 22.05.2023**

Participants : C. Lecomte, N. Montet, J-L. Chéron, C. Malavergne, M. Faure, D. Fargeot, F. Marty, M. Bournazeaud, C. Catard, Y. Grangier, F. Larzinière, E. Pichon, S. Delerive, A. Petit, A. Valet-Narjou, A. Sarlandie, R. Courtois, C. Touze, J-M.Lot, A. Tournier, A-M. Lochou.

Questions abordées :

Rappel de dates,
Restaurant scolaire-cuisine-légumerie,
SMD3,
Elus volontaires pour intervenir dans le jardin le week-end,
Habitat partagé,
Terrain rue Louis Pergaud,
Terrain qui jouxte le restaurant scolaire,
Règlement intérieur des accueils périscolaire et extrascolaire,
Tarifs restauration scolaire et ALSH 2023-2024.

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES**Rappel de dates :**

- Mardi 23 mai, 18 h 15, salle du conseil : AG « Livre en fête »,
- Mercredi 24 mai : venue de Mme Ardouin , responsable des résidences d'écriture à l'ALCA (Agence Livre Cinéma Audiovisuel de la région Nouvelle-Aquitaine),
- Jeudi 25 mai : conseil communautaire : la parcelle de terrain à Puyroger (terrains de l'hôpital) devrait passer de 2 en 1AU,
- Samedi 27 mai : trail organisé par le club Périgueux Running : rando de 12 ou 7 km et départ à 17 h 30, trail de 24 km avec le départ à 18 h 30, trail de 12 km avec le départ à 19 h. Départ depuis le gymnase,
- Samedi 03 juin : anniversaire des 20 ans de l'association « La Boule au Bib »,
- Lundi 05 juin : secteur technique,
- Jeudi 08 juin, 18 h : AG de « La Pièce Montée »,

Restaurant scolaire-cuisine-légumerie : les élus qui étaient membres du jury se sont réunis le 25 avril avec le technicien de la SEMIPER et nous avons validé l'APD (Avant-Projet Définitif). A quelques nuances près, nous sommes bien dans le projet tel qu'il avait été retenu au moment du concours. Au niveau de l'estimation financière, avec les options retenues, nous sommes aux environs de 2 800 000 €.

Le dépôt du permis de construire devrait se faire fin mai-début juin. L'appel d'offres pourrait être déposé à partir de cet été et le délai de réponse aller jusqu'à la mi-septembre minimum. La notification des marchés se ferait alors au mois d'octobre.

SMD3 : A. Valet-Narjou nous informe que, à l'occasion de manifestations sur la commune, le SMD3 peut mettre à disposition des tables de tri.

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

Elus volontaires pour intervenir dans le jardin le week-end : avec la saison chaude qui arrive, il va falloir intervenir au niveau de la serre pour notre culture légumière : aération et arrosage. C. Lecomte fait circuler une feuille sur laquelle les volontaires peuvent s'inscrire.

Habitat partagé : il semble que Périgord Habitat refuse le projet faute de budget suffisant.

Nous avons rencontré une médecin gériatologue qui souhaite faire de la colocation pour personnes âgées. Le groupe Casino (Vival) est toujours intéressé par une supérette.

Il est proposé de voir avec d'autres opérateurs de logement social qui, forcément, seront des organismes privés.

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

Terrain rue Louis Pergaud : un habitant de la commune est intéressé pour acheter ce terrain au prix demandé (105 000 €).

Terrain qui jouxte le restaurant scolaire : la propriétaire propose de nous louer environ 2 000 m² de sa parcelle qui en fait près de 5 000. Cela répondrait à la demande des architectes pour pouvoir y installer les cabanes de chantier durant les travaux et ensuite à celle du service animation pour que les enfants aient un lieu pour jouer.

Pierre de Almeida est allé la rencontrer sur place. Voici ses demandes :

- Réalisation d'une clôture en grillage rigide avec un soubassement de 20 cm (béton) en occultation à la charge de la commune pour une longueur de 60 m,
- Un accès à la parcelle de (3 à 4 m) par la rue Louis Aragon en limite avec la future construction,
- La partie type forêt de l'espace en limite avec la route de Beausoleil restera telle qu'il est,
- Aucune construction ne sera possible,
- Un verger ou potager pourra être réalisé,
- Cet espace sera réservé aux enfants (espace de jeu ou d'apprentissage),
- Cet espace devra être entretenu et la haie taillée,
- Cette mise à disposition devra faire l'objet d'une convention et pour une durée au départ de 5 ans.

Elle attend un retour de la mairie sur ces points et une proposition de loyer.

Règlement intérieur des accueils périscolaire et extrascolaire : la commission enfance-jeunesse s'est réunie à plusieurs reprises pour travailler sur ce règlement et l'actualiser. Quelques points (capacité d'accueil, périodes d'ouverture, inscriptions, règles de vie collective, etc.) sont rappelés lors de cette réunion de secteur société

Tarifs restauration scolaire et ALSH 2023-2024 : C. Lecomte propose une augmentation de ces tarifs entre 1 et 2 %. Un tableau avec les différentes propositions est joint à ce compte-rendu.

Les tarifs devront être votés lors du prochain conseil municipal.